

COMMUNIQUE
DE PRESSE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE DE BERNADETTE ROCHE ET JEROME DALVERNY

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX DU CANTON DE LA HAUTE ARDECHE

COMMISSION PERMANENTE DU 2 DECEMBRE 2019

804 526 € pour le canton

64 subventions ont été attribuées par les élus de la majorité départementale en faveur des communes, Communautés de communes, associations culturelles et centres sociaux, permettant de soutenir de nombreux projets et actions pour le développement du territoire.

Les soutiens les plus significatifs concernent :

- **526 440 €** au titre du Fonds de Solidarité, répartis au profit de 39 communes du canton.
Le Département a souhaité, cette année encore, maintenir son soutien aux investissements portés par les collectivités et accompagner les Communes les plus défavorisées ou subissant des charges importantes en maintenant en 2019 ce Fonds en direction des collectivités
- **18 500 €** en faveur du Pôle Santé des Hautes Vallées d'Ardèche, au titre du développement de la télémédecine sur le territoire dans le cadre du plan d'action partagé « Ardèche Terre d'expérimentation », pour le projet de télémédecine à Saint Cirgues en montagne,
- **84 322 €** en faveur de la commune de Meyras pour la réalisation de l'aménagement sur la route départementale 536.